

**Maître Sylvie LANGLAIS**, membre de la **SCP LANGLAIS – CHOPIN**,

Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 7 bis rue de Vincennes, 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS.

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le MARDI 15 NOVEMBRE 2022 à 13 H 30**

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), en **UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier sis **à CLICHY-SOUS-BOIS (93)**  
**1 allée Pierre et Marie Curie**

Cadastré section AS 56, AS 57, AS 58 et AT 84 pour 04 hectares 11 ares 14 centiares.

LOT N° 34 : Dans le bâtiment I, escalier A, au neuvième étage, porte 1,

**UN APPARTEMENT** comprenant selon procès-verbal de description dressé le 03 mars 2022 par Maître Sarah BLAIN, Commissaire de Justice à BAGNOLET (93) : une entrée avec placards, deux salons, deux chambres, une cuisine, une salle de bain, un w.-c., un couloir, **un balcon**.

**SUPERFICIE privative** (Loi Carrez – hors balcon) : **65,69 m<sup>2</sup>** - Et les 238/183.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des P.C.G. - LOT N° 175 : Dans le bâtiment I, au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 8. Et les 2/183.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des P.C.G. - LOT N° 2563 : Au rez-de-chaussée, jardin voie numéro 14, **UN PARKING** numéro 616. Et les 6/183.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des P.C.G. ► **Les lieux sont OCCUPES.**

Cette vente a lieu **à la requête du CREDIT FONCIER DE FRANCE**, S.A. au capital de 1.331.400.718,80 Euros, dont le siège social est sis 182 avenue de France, 75013 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS et identifiée sous le numéro SIREN 542 029 848, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat plaidant la SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS, et pour Avocat postulant Maître Sylvie LANGLAIS, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

**MISE A PRIX : 37.500 Euros** (Trente-sept mille cinq cents euros)  
(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.750 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères de PARIS.

Fait et rédigé à MONTREUIL-SOUS-BOIS (93), le 22 septembre 2022. Signé : Maître Sylvie LANGLAIS.

Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY, Immeuble l'Européen, 1 promenade Jean Rostand, 93000 BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 22/05337.

- A la **SELARL ELOCA**, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 128 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS - **Tél. : 01 43 26 82 98 de 10 H à 12 H** - Sur Internet : **www.eloca.fr**

- A **Maître Sylvie LANGLAIS**, membre de la SCP LANGLAIS - CHOPIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 7 bis rue de Vincennes, 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS

**Sur les lieux pour visiter le LUNDI 7 NOVEMBRE 2022 de 13 h 30 à 14 h 15**